

Image not found or type unknown



Rupture contrat construction neuf

Par **moonhavana**, le **25/07/2009 à 10:02**

Bonjour, je suis contrainte de mettre fin à un contrat de construction pour un projet professionnel exigeant mobilité en 2010. En moyenne, à quel montant, forfait ou pourcentage, dois-je m'attendre à payer ? merci